



Montreuil, le

À l'intention des animateurs des CSD

Objet : stages organisés par la CNRACL.

Cher.e Camarade,

Comme les autres années, les dates des stages organisés par la CNRACL viennent de nous parvenir.

Nous avons besoin plus que jamais que les militant.e.s formé.e.s dans ces sessions relayent leurs acquis dans les territoires. Il est impératif, alors que les négociations sur une nouvelle réforme des retraites vont s'engager avec le gouvernement, qu'un grand nombre de syndiqué.e.s soit formé dans un délai très court, soit, si possible, dans les 6 mois suivant la formation. C'est pourquoi nous te demandons, dès à présent, d'inscrire cette formation dans le plan de formation des CSD.

Cette année encore, nous ne bénéficions que de 20 places. Les demandes étant nombreuses et le choix difficile, nous te demandons de respecter, plus que jamais, les critères suivants :

- un.e militant.e formé.e par département :
 - ✚ qui formera les militant.e.s du département,
 - ✚ qui travaille ou travaillera dans son département sur les questions de retraites,
 - ✚ qui travaillera en lien direct avec les administrateurs/trices CNRACL,
 - ✚ qui pourra être le référent retraite de la CSD (en lien avec les décisions UFR).

Les demandes doivent nous parvenir au plus tard 1 mois avant la date de chaque stage. Plusieurs camarades d'un même département peuvent s'inscrire : une liste sera constituée pour les désistements de dernières minutes et une réponse sera apportée le plus rapidement à chaque demande.

Ci-joint une fiche d'inscription à compléter et à faxer **avec le cachet de la CSD** (seul ce support sera pris en compte) ainsi que les dates à venir ([voir sur le site](#)).

En comptant sur la réactivité de chacun.e,

Reçois, Cher.e Camarade, nos salutations syndicales.

Pour le Pôle QVS
Rachel CONTOUX